

Plan annuel 2026

26.01.2026

Rappel du contexte législatif	2
Schéma pluriannuel.....	2
Plan annuel.....	2
Mise à jour du document.....	2
Contact.....	2
Plan annuel 2026.....	3
<i>Actions diverses.....</i>	<i>3</i>

Rappel du contexte législatif

L'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes rend obligatoire à tout service de communication publique en ligne d'être accessible à tous.

Schéma pluriannuel

La loi fait obligation de publier un schéma pluriannuel d'une durée de trois ans dans l'objectif d'informer le public des moyens et actions mises en place pour rendre les sites et applications accessibles à tous et plus particulièrement conformes au RGAA (Référentiel général d'accessibilité pour les administrations).

Le schéma pluriannuel pour l'accessibilité des sites et applications de la mairie de Villette d'Anthon a été publié le 15.04.2025 et est disponible à la consultation sur [la page Accessibilité du site de la mairie de Villette d'Anthon](#)

Plan annuel

Le schéma pluriannuel doit être accompagné d'un plan annuel d'action qui détaille les opérations programmées et mises en œuvre pour l'année courante ainsi que l'état de suivi de ces actions.

Le présent document est le plan annuel 2026 associé au schéma pluriannuel 2025 – 2027.

Il comporte une liste récapitulative des actions qui ont été ou seront mises en œuvre en 2026, leur date d'échéance si elles sont connues ainsi que leur état d'avancement et de réalisation.

Mise à jour du document

La dernière date de mise à jour du document est le : 26.01.2026

Contact

Ce document est publié sous la responsabilité du groupe chargé de l'accessibilité au sein de la mairie de Villette d'Anthon : mairie@mairie-villetedanthon.fr

Toute question doit être adressée par mail à l'adresse ci-dessus.

Plan annuel 2026

Actions diverses

- Mise en place du plan annuel 2026 : Réalisé en janvier 2026

Audits

- Audit du site <https://www.mairie-villettedanthon.fr/> : Réalisé au premier trimestre 2026
- Mise en conformité du site <https://www.mairie-villettedanthon.fr/> : en cours
- Mise à jour de la déclaration d'accessibilité du site <https://www.mairie-villettedanthon.fr/> : 26.01.2026